

Press'edd



**Le journal du
Grand Paris**

N° 135
mercredi 15 mai 2019
Pages 10-11
477 mots



DERNIÈRES ACTUALITÉS

Rueil-Malmaison lance son cadastre solaire

Depuis le 13 mai 2019, les habitants de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) ont accès à un portail cartographique qui indique la capacité énergétique de chaque bâtiment pour évaluer l'intérêt d'une installation de panneaux solaires.

Le dispositif de « cadastre solaire » de Rueil-Malmaison a été présenté à l'hôtel de ville lundi 13 mai 2019. Les habitants pourront dès à présent consulter sur le site Internet de la commune un portail cartographique indiquant le taux d'exposition au soleil des toits de chaque bâtiment grâce aux données IGN (Institut national de l'information géographique et forestière).

Cet outil permettra une meilleure prise de décision de la part des Rueillois qui souhaitent installer des panneaux solaires. Des informations telles que le potentiel solaire en kilowatt par m² et par an, le coût de l'investissement et la part de surplus d'énergie produite, ainsi que les recettes auxquelles peuvent aspirer les personnes en revendant ce surplus y sont mises à disposition.

Exemple pour la métropole

Cette mesure vient épauler la démarche Place au soleil lancée par le gouvernement en 2018 pour l'accélération du développement du solaire, ainsi que la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui fixe à 32 % d'électricité renouvelable dans le mix énergétique en 2030.

« Comme maire de Rueil-Malmaison, mais également comme président de la métropole du Grand Paris, il est de ma responsabilité d'accompagner ce mouvement et d'agir en faveur d'une croissance verte, au service des populations », a déclaré Patrick Ollier à cette occasion. A travers cette action, l' élu souhaite servir d'exemple aux 131



Patrick Ollier présente le dispositif de « cadastre solaire » à la mairie de Rueil. Photo : © Mairie de Rueil-Malmaison

Patrick Ollier a également annoncé le lancement d'une expérimentation sur l'énergie partagée, qui privilégie les circuits courts. L'objectif est d'encourager la création de « communautés de production d'énergie qui donneront la possibilité aux habitants d'acheter de l'énergie à moindre coût à leurs voisins », a indiqué Nadia Adjmi, directrice générale adjointe optimisation des ressources et innovation de Rueil.

La démarche sera encadrée en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Par ailleurs, pour l'optimisation de l'expérience, les données générées seront traitées et transférées grâce à la blockchain de manière transparente et sécurisée. Dès le 14 mai, la ville de Rueil-Malmaison et l'Ademe organiseront des rencontres avec les bailleurs, les présidents de copropriétés et de syndicats de copropriété et les propriétaires afin de présenter les potentielles aides, économies et crédits d'impôts. ■



Tous droits réservés 2019 Le Journal du Grand Paris -
Newsletter

4d9412f57980340410dc10a54404e1469c8853618923421
ee97d2b0